

Aussi bien, le comité "L'effort de la France et de ses Alliés" avait-il pensé, avec raison, qu'il était opportun, cette année, d'organiser une grande cérémonie patriotique pour rappeler l'anniversaire de la noble protestation des députés alsaciens-lorrains de 1871.

* * *

Evoquons d'abord le souvenir du douloureux passé. Le 28 janvier 1871, un armistice fut signé afin de permettre la convocation d'une assemblée nationale. L'assemblée élue le 8 février se réunit à Bordeaux, et, le 1er mars, elle dut accepter le principe de la paix allemande et l'abandon de nos deux provinces. C'est alors qu'un député, M. Grosjean, ancien préfet du Haut-Rhin, lut, au nom de tous ses collègues, cette noble et émouvante réclamation ou plutôt protestation, dont le dernier mot fut celui d'une espérance qui bientôt — grâce à Dieu — va se trouver complètement réalisée. Relisons-la.

" Livrés, au mépris de toute justice, et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. — Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. — La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera. — Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos coeurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. — Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. — Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés